

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 25/10/202

PRESENTS : Franck ROBERT, Ingrid CAPPI, Pascale LANDY, Alain MALOSSANE

EXCUSES(ES) : Sébastien BAZZOLI, Claire MERLAND

REORGANISATION INTERNE DU BD :

Franck ROBERT, président du comité Drôme/Ardèche de Handball propose la candidature d'Ingrid CAPPI comme trésorière.

Il propose également de coopter Alain MALOSSANE pour occuper le poste de secrétaire adjoint.

Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

POINT SUR LE Groupement d'Employeurs ET LA DEMANDE DE BERTRAND :

Plusieurs candidats sont en attente de réponse :

Gabin : son profil correspond à la demande de nombreux clubs. Au 1^{er} janvier 2023 ?

Marion février 2023

Anne GAYTE : ancienne secrétaire du Bourg de Péage Drôme Handball.
Dès maintenant

C'est le G.E. qui embauche après rencontre entre les 3 parties (G.E, Clubs intéressés et candidats) sur le volume d'heures envisagé.

THOMAS :

Il est en 2^o année de son contrat d'alternant. Celui ci expire à la fin 2023. Ses missions ont été récemment précisées. Il a la volonté de bien faire et a déjà réalisé de nombreuses choses, mais doit rester dans le champ de ses missions.

BERTRAND :

Il demande à ce que son salaire soit indexé sur le coût de la vie.

Il semblerait qu'il n'ait pas été augmenté depuis 3 ans. Il n'a pas non plus d'avantages en nature.

Il n'a pas eu également de réajustement de son taux horaire.

Franck doit approfondir le sujet afin de pouvoir répondre en toute connaissance de cause à la demande de Bertrand.

Ingrid demande à ce que soit réalisée une projection sur ce que représenterait financièrement un réajustement du taux horaire et une prime Macron.

*Ajout post BD, validé en échanges mails le 6 novembre 2022 :
le salaire de Bertrand sera repositionné à compter de novembre 2022 avec un écart de +0.80€/h sur le seuil du groupe 5, écart qui était celui existant lors de son changement de classification en juin 2019. Son taux horaire n'a pas été revalorisé depuis cette date alors que le seuil, lui, a été indexé sur le coût de la vie.
Ceci correspond à une dépense supplémentaire de 163€/mois pour le Comité.
Un avenant à son contrat est à l'étude pour que ce principe d'écart de +0.80€ avec le seuil du groupe soit maintenu tel quel au fur et à mesure de l'augmentation du seuil du groupe par les négociations conventionnelles de la branche professionnelle des métiers du Sport.*

Le BD décide également le versement d'une prime exceptionnelle aux 3 salariés, pour compensation partielle de la baisse de pouvoir d'achat, au prorata de l'ancienneté, du temps de travail : 600€ pour Bertrand, 300€ pour Thomas, 100€ pour Emmanuel Froc.

SITUATION DE NOS CLUBS ET FOCUS RAPIDE SUR ANNONAY, TRICASTIN, VALLEE DE LA MEOUGE, BdP :

Nous avons 6000 licenciés. Nous sommes en avance par rapport à l'année dernière et même sur 2019.

ANNONAY :

Le comité apporte un soutien plein et entier au club d'ANNONAY. Un courrier quo-signé par Franck et Alain RIPPERT (président de la ligue) a été envoyé aux différentes instances politiques.

TRICASTIN :

Des débordements en interne ont eu lieu dans ce club. Malheureusement ce fait n'est pas isolé et d'autres incidents similaires se produisent de plus en plus dans les clubs.

La commission OLIS doit intervenir pour aider ces clubs afin que cessent ces agissements.

Pascale propose qu'une commission éthique soit créée dans tous les clubs. Cette création pourrait être présentée aux clubs lors d'une réunion de territoires en novembre et décembre en présence des élus de la commission de Discipline AURA.

Il faut donc réfléchir sur le contenu de cette réunion et l'organiser le plus rapidement possible. => Pascale

VALLEE DE LA MEOUGE :

Ce club est très isolé et pourrait recevoir l'aide d'autres comités voisins. Aucune association sportive n'existe dans ce secteur.

Franck doit rencontrer la présidente du département de la Drôme afin d'obtenir son soutien, ainsi que le SDJES et pôle Emploi.

B.d.P. :

Beaucoup d'inquiétudes pour ce club dont la survie est incertaine tant les tensions sont fortes.

Les interpoles (s'il se confirme qu'ils auront bien lieu Bourg de Péage) pourraient être un moyen pour que les gens réapprennent à travailler ensemble.

PROJETS D'EVENEMENTS :

Candidature pour organiser le 17 décembre les **Intercomités 3^e tour régional** Tournoi féminin à Guilherand. On recherche un club support pour le tournoi masculin.

Il faudrait trouver deux clubs pour accueillir peut-être **les finales régionales** en février, masculin et féminin

La ligue AURA organise les 8-9 avril WE de Pâques le **1^{er} tour des intercomités nationaux masculin**. 8 équipes sont regroupées. Le VHB étudie la possibilité d'accueillir cette compétition (gymnase, restauration, buvette). Le Comité prendra en charge l'organisation sportive et l'hébergement.

IPF 2023: nous sommes en attente de la décision imminente de l'attribution de la FFHB sur le site de BdP. Le Comité et la Ligue seront certainement chefs de projet.

Le trophée -11 et un tournoi M9 seront organisés les 13 et 14 mai 2023, offre d'implantation à Guilherand ou La Voulte en priorité.

Tournoi de Noël pour les -9 : le 10 décembre à Charmes et tournoi des petits rois le 17 décembre au VHB.

BEACH :

Hand tour

Stage de formation d'éducateur

A voir ce qu'il est possible de faire à Vesseaux. Un projet doit être mené par Ingrid et Charlotte. Finale du beach hand Tour ?

Il faut que la **commission loisirs** recense les manifestations et les tournois.

AUTRES POINTS :

Ingrid nous informe qu'elle a été sollicitée par la ligue pour intégrer le **groupe opérationnel « Performer Territorialement » du CTI** qui couvre beach et GE.

Ingrid demande si le comité peut intervenir auprès du département de l'Ardèche pour obtenir **une aide pour les enfants retenus en sélection** comme cela se fait dans la Drôme. Franck donne son accord et fera un courrier dans ce sens.